Catherine DUMAS, Sénatrice et Conseillère de Paris, interroge Monsieur le Préfet de Police de Paris sur la nécessité de renforcer les contrôles pour lutter contre la pratique des « Taxis Clandestins » dans et aux abords de la Capitale.

 Dans les gares et les aéroports parisiens, il n’est plus rare de se faire aborder par des individus qui vous proposent, souvent contre une somme forfaitaire, de vous transporter dans leur voiture personnelle.

 La scène est fréquente surtout aux heures d’affluence et aux retours de vacances. Elle est également constatée la nuit et les week-ends, en plein Paris, sur les lieux de sortie stratégiques (Grands hôtels, Théâtres, Boites de nuit,…).

 La chambre syndicale des taxis parisiens demande depuis longtemps plus de policiers pour lutter contre ces taxis clandestins. On en dénombrerait plus de deux cents, rien que dans les aéroports, et plus de mille circuleraient actuellement dans la Capitale. Certains d’entre eux disposeraient même de faux lumineux à poser sur leur toit.

 L’exigence d’une lutte drastique contre ces pratiques frauduleuses a pris une tournure dramatique depuis que les services judiciaires envisagent l’implication d’un de ces chauffeurs clandestins dans le meurtre récent d’une suédoise de 19 ans qui sortait d’une boite de nuit de la rue de Rivoli.

 Catherine DUMAS interroge le Préfet de Police sur les moyens mis en place et les renforts envisagés pour lutter efficacement contre cette pratique frauduleuse.